

Refus de réintégration des soignants : éthique ou orthopédie morale d'état ?

15 Janvier 2023

Par Barbara Houbre, Maître de conférences en psychologie clinique et psychologie de la santé, Psychanalyste.

A la question de réintégrer les soignants non-vaccinés, François Braun, Ministre de la Santé sous-entend, sans rougir, qu'il n'a pas de respect pour les soignants non-vaccinés¹. Cette déclaration fait suite à une nouvelle journée de débâcle au sein de l'hémicycle où un vote devait avoir lieu le 24 novembre. Vote finalement bloqué par la majorité présidentielle à coups de diverses suspensions de séances. Spectacle auquel les français doivent à présent s'habituer. Monsieur Marleix soulève un fait d'exception ce jour-là : pour la première fois dans l'histoire de la Vème république, les ministres se sont livrés à un travail d'obstruction parlementaire en déposant un amendement. Le gouvernement empêche donc explicitement l'assemblée nationale de faire son travail.

« Remettre en cause la vaccination est quelque chose que je ne peux pas entendre ». La fonction de Ministre de la Santé n'implique-t-elle pas justement de pouvoir dépasser ses positions personnelles pour entendre les voix divergentes ?

Que dit la recherche au sujet de la transmission ? Comme à l'habitude dans les sciences, les données sont discordantes. Si plusieurs études témoignent de l'intérêt de la vaccination sur la transmission (Fisman, Amoako & Tuite, 2022² ; Jung, Kim, Park *et al.*, 2022³ ; McCormick, Konkle, Magleby *et al.*, 2022⁴ ; Puhach, Adea, Hulo *et al.*, 2022⁵) d'autres recherches le questionnent (Acharya, Schrom, Mitchell *et al.*, 2022⁶ ; Ioannou, Karakonstantis, Astrinaki *et al.* 2021⁷ ; Luo, Morris, Sachithanandham *et al.*, 2022⁸ ; Rümke, Groenveld, van OS *et al.*, 2021⁹ ; Salvatore, Lee, Sleweon *et al.*, 2022¹⁰ ; Singanayagam, Hakki, Dunning *et al.*,

¹ Le 25 novembre lors de la visite du centre hospitalier de Compiègne

² Fisman, D. N., Amoako, A., & Tuite, A. R. (2022). Impact of population mixing between vaccinated and unvaccinated subpopulations on infectious disease dynamics: implications for SARS-CoV-2 transmission. *Canadian Medical Association Journal*, 194, 573-580. A noter: conflit d'intérêts : David Fisman a siégé à des conseils consultatifs liés aux vaccins contre la grippe et le SRAS-CoV-2 pour Seqirus, Pfizer, AstraZeneca et Sanofi-Pasteur Vaccines, et a servi d'expert juridique sur des questions liées à l'épidémiologie du COVID-19 pour la Fédération des enseignantes et enseignants de l'élémentaire de l'Ontario et l'Association des infirmières et infirmiers autorisés de l'Ontario. Il a également été scientifique bénévole au sein de la Table consultative scientifique sur le COVID-19 de l'Ontario. Ashleigh Tuite était employée par l'Agence de la santé publique du Canada lorsque la recherche a été menée.

³ Jung, J. Kim, J. Y., Park, H. Lim, J. S. & al. (2022). Transmission and infectious SARS-CoV-2 shedding kinetics in vaccinated and unvaccinated individuals. *Journal of the American Medical Association network open*, 5(5).

⁴ McCormick, D. W., Konkle, S. L., Magleby, R. et al. (2022). SARS-Cov-2 infection risk among vaccinated and unvaccinated household members during the Alpha variant surge – Denver, Colorado and San Diego, California, January-April 2021. *Vaccine*, 40, 4845-4855.

⁵ Puhach, O., Adea, K., Hulo, N., Sattonnet, P. et al. (2022) Infectious viral load in unvaccinated and vaccinated individuals infected with ancestral Delta or Omicron SARS-CoV-2. *Nature medicine*, 28, 1491-1500.

⁶ Acharya, C. B., Schrom, J., Mitchell, A. M., Coil, D. A. et al. (2022). Viral load among vaccinated and unvaccinated, asymptomatic and symptomatic persons infected with the SARS-CoV-2 delta variant. *Open Forum Infectious Diseases*, 1-4.

⁷ Ioannou, P., Karakonstantis, S., Astrinaki, E., Saplamidou, et al. (2021). Transmission of SARS-Cov-2 variant B.1.1.7 among vaccinated health care workers. *Infectious diseases*, 53(11), 876-879.

⁸ Luo, C. H., Morris, C. P., Sachithanandham, J., Amadi, A., et al. (2022). Infection with the severe acute respiratory syndrome coronavirus 2 (SARS-CoV2) delta variant is associated with higher recovery of infectious virus compared to the alpha variant both unvaccinated and vaccinated individuals.

⁹ Rümke, L. W., Groenveld, F. C., van Os, Y. M. G. et al. (2021). In depth characterization of vaccine breakthrough infections with SARS-CoV-2 among health care workers in a dutch academic medical center. *Open Forum Infectious Diseases*, 1-6.

¹⁰ Salvatore, P. P., Lee, C. C., Sleweon, S., McCormick, D. W. et al. (2022). Transmission potential of vaccinated and unvaccinated persons infected with the SARS-CoV-2 delta variant in a federal prison, July-August 2021. *Vaccine*, 1-11.

2022¹¹). Une étude souligne même que « la probabilité de symptômes extrêmement légers, si légers que l'individu peut ne pas soupçonner qu'il est infecté par le SARS-CoV-2, pourrait être plus élevée chez les patients vaccinés que chez ceux qui ne le sont pas » (Wormser & Vinsintainer, 2022¹²). Le communiqué de l'académie nationale de médecine du 13 décembre 2022¹³ rejoint le constat général : « Certes, les vaccins actuellement sur le marché protègent incomplètement contre la transmission et cette efficacité partielle tend à diminuer au bout de trois mois ». Mais si tel est le cas, pour justifier la non-réintégration des soignants suspendus, l'académie de médecine ne devrait-elle pas exiger des soignants en poste qu'ils soient vaccinés depuis moins de trois mois ? Au lieu de cela, leur communiqué nous assure que demain, le nouveau vaccin proposé sera plus efficace. Les paroles n'engagent que ceux qui les écoutent.

Notons également l'argument ubuesque de l'académie de médecine qui souligne qu'après 7,3 milliards de doses administrées, le manque de recul n'est plus un argument pour juger de l'innocuité des vaccins.

Depuis quand l'Homme et la science peuvent-ils se soustraire au temps ? Seraient-ils devins ? Seraient-ils au-dessus de la condition humaine ? L'académie de médecine semble assimiler l'étendue au temps comme si rien ne distinguait ces deux dimensions. Le nombre de vaccins inoculé ne changera rien à l'affaire si des effets indésirables graves surviennent et interrompent prématurément l'existence humaine. Si cela advient, nous serions alors devant un scandale sanitaire sans précédent parce **qu'une poignée de chercheurs, de médecins et de politiciens vivent dans l'illusion de la toute-puissance**, en dehors du temps, sans l'ombre du doute nécessaire à tout exercice de la science. Pourquoi reconnaître qu'au-delà de trois mois l'efficacité périclité, tout en niant la dimension temporelle lorsqu'on évoque la possibilité des effets indésirables ? La reconnaissance de la dimension temporelle serait-elle indexée aux arguments commerciaux (et financiers...) des laboratoires pharmaceutiques ?

C'est ainsi que l'Agence Européenne du Médicament (EMA) a inventé un processus d'évaluation spécifique au vaccin Covid-19¹⁴ : la « rolling review »¹⁵. Il s'agit d'une révision en continu : le comité évalue des « lots » de données relatives au vaccin dont les premières proviennent d'études en laboratoire. Cette technique permet d'accélérer l'évaluation dudit produit. Le schéma du document proposé par l'EMA, nous indique plusieurs cycles. Grâce à la « rolling review », ce qui importe c'est la quantité des données disponibles pour évaluer la sécurité du vaccin¹⁶. Apprécions la qualité du schéma : il précise que la « rolling review » est réalisée dans le même temps que le processus de « recherche et développement » du vaccin. La dimension temporelle a disparu ! Toutes les étapes se conjuguent au présent ! La possibilité

¹¹ Singanayagam, A., Hakki, S., Dunning, J. et al. (2022). Community transmission and viral load kinetics of the SARS-CoV-2 delta (B.1.617.2) variant in vaccinated and unvaccinated individuals in the UK: a prospective, longitudinal, cohort study. *The lancet infectious diseases*, 22, 183-95.

¹² Wormser, G.-P. & Vinsintainer, P. (2022). At what frequency of vaccination do the vaccinated potentially pose an equal risk to the unvaccinated for transmission of SARS-Cov-2 inside restaurant in New York City? *Wien Klin Wochenschr*, 134, 828-830.

¹³ Communiqué de l'académie nationale de médecine – 13 décembre 2022 – « Réintégrer les soignants non-vaccinés contre la covid-19 reste une mauvaise option ».

¹⁴ Plus précisément il s'agit d'un processus spécifique à l'ensemble des traitements contre le SARS-CoV-2.

¹⁵https://www.google.fr/search?q=EU%E2%80%99s+regulatory+process+for+evaluation+and+approval+of+vaccines&ifsig=AK50M_UAAAAAY7qJU_xu_qCrcTat8zNyg8qXOLjybEOI&ved=0ahUKewiL_tDaw7f8AhWnU6QEHaRHDwEQ4dUDCAc&uact=5&scient=gws-wiz

¹⁶ La rolling review est toujours en train d'évaluer l'innocuité du vaccin (les résultats des études pour les femmes enceintes sont attendus pour fin 2026) https://www.ema.europa.eu/en/documents/rmp-summary/comirnaty-epar-risk-management-plan_en.pdf

d'effets indésirables à moyen et long terme n'est même pas envisagée. Elle est rejetée d'emblée par le processus « d'évaluation » de la sécurité du vaccin de l'Agence Européenne du Médicament. En psychanalyse nous employons un terme technique pour cela : la forclusion. Si encore il s'agissait d'un « ça n'existe pas ! », mais c'est moins que cela : c'est une béance ! Il est tout de même surprenant de constater que l'EMA se départisse aussi facilement de la temporalité, même en situation d'urgence. **Dans les sciences il y a un temps pour la découverte et un temps pour la démonstration. Superposer ces deux temporalités revient à considérer qu'il n'y a plus d'histoire.** C'est un choix. Et le choix fait par l'EMA ne peut pas garantir la sécurité du vaccin.

Le refus de réintégrer les soignants est donc belle et bien une décision politique. Reprenons quelques-unes des justifications avancées.

Au nom de l'éthique

Dans diverses interventions le Ministre de la Santé insiste sur l'éthique des soignants. « Il y a un côté éthique auquel j'attache beaucoup d'importance. Le sens du métier de soignant est de protéger les autres »¹⁷. Deux problèmes se posent avec cet énoncé.

Le premier est d'ordre logique. Comme l'a souligné l'académie de médecine, l'efficacité partielle du vaccin tend à diminuer au-delà de trois mois. Dans ce cas, si les soignants actuellement en poste peuvent transmettre le SARS-CoV-2, qu'est-ce qui s'oppose à la réintégration des soignants non-vaccinés ?

Le second problème est d'ordre rhétorique. Une confusion semble résider entre morale et éthique. Au contraire des lois physiques, les lois dictées pour la morale, l'éthique ou la déontologie sont des lois normatives. Elles nous proposent de nous imposer des actes ou des interdits au regard de finalités habituellement considérées comme « supérieures ». Pour cela, il y a trois conditions : (1) « que nous nous considérons comme libres », (2) que nous puissions apprécier la valeur de nos actes, et (3) que nous soyons aptes à nous positionner « en fonction des valeurs [énoncées] en dépit des divergences d'intérêt ou des tentations contraires » (Jolibert, 2020¹⁸). Nous pouvons bien évidemment regretter que pour de nombreux citoyens, aucune de ces conditions n'ait été respectées pour se positionner librement quant à la vaccination.

Dans notre société, **les valeurs véhiculées peuvent parfois faire figure de « réalité objective ».** Elle ne vise qu'à obtenir un comportement en passant par la pression de l'opinion publique. Ces choix normatifs renvoient habituellement au « bien » et au « mal », mais doivent cependant être questionnés. La morale renvoie aux normes sociales, aux mœurs. Elle applique aveuglément les règles du code qu'elle génère. Au contraire, la réflexion éthique (en tant que réflexion philosophique) compare les points de vue, pèse les actes selon leur fin et en révèle les illusions, les artifices ou les contradictions (Jolibert, 2020). L'éthique est donc très loin d'une application systématique de règles énoncées comme l'a été la vaccination de masse. Il en va de même pour la vaccination des soignants suspendus alors qu'aucun débat contradictoire digne de ce nom n'a été mené.

A travers l'énoncé « Le sens du métier de soignant est de protéger les autres » (et donc tout soignant devrait, sans s'interroger, se faire vacciner contre le SARS-CoV-2), le Ministre de la Santé s'exprime en moraliste. L'énoncé devient dogmatique.

¹⁷ Déclaration du ministre de la santé le 9 décembre 2022 sur le plateau de BFM TV

¹⁸ Jolibert, B. (2020). Ethique, morale et déontologie. *L'enseignement philosophique*, 70, 45-55.

Le bien et le mal se trouvent dès lors réduits au respect de l'incitation portée par le gouvernement. L'exhortation, sous la menace, est donc parfaitement anti-éthique car ***il ne peut y avoir d'éthique sans réflexion du sujet sur son action***. Elle n'est même pas morale, puisque l'une des conditions à l'exercice de celle-ci est que l'Homme puisse se sentir libre de son choix. Quand la contrepartie est de perdre sa source de revenu, l'est-il vraiment ? L'attitude du gouvernement évoque plutôt celle du parent prêt à punir l'enfant indocile.

Au nom du soin : « Refuser la vaccination contre le SARS-CoV-2, c'est comme refuser de se laver les mains »¹⁹

Voilà certainement l'argument le plus grotesque. Nos oreilles sont gratifiées de tous les raccourcis, sans aucune nuance du propos pour condamner le refus de la vaccination contre le SARS-CoV-2. Le gouvernement ne cache pas ses intentions politiques : défendre LA vaccination quelle qu'elle soit. Seulement voilà, LA vaccination n'existe pas ! Il n'y a que DES vaccinations et toutes ne s'équivalent pas. Refuser la vaccination contre le SARS-CoV-2 parce que cette thérapie génique a été créée en quelques mois, ne signifie pas pour autant « refuser toutes les vaccinations » et encore moins « refuser de se laver les mains » avant un soin. Mais cette nuance-là semble trop pointue pour certains de nos représentants.

Ils nous expliquent ainsi que les français ne pourraient pas comprendre que 11 vaccins puissent être imposés, et dans le même temps, que celui contre le SARS-CoV-2 ne soit pas exigé des soignants. Nous prendraient-ils pour des sots ?

L'art de la médecine et de ses remèdes s'est toujours appliqué selon la précieuse balance du bénéfique et du risque. La science ne relève pas de l'idéologie.

Nous voilà portant face à un médicament dont les effets indésirables à moyen et long terme sont parfaitement inconnus mais dont nous sommes priés de croire en l'innocuité. La science ne peut pas reposer sur la foi, elle se démontre ! Ceux à quoi nous incite nos politiques n'est ni plus, ni moins que du scientisme. Rappelons que peu avant la crise sanitaire le Smecta a été interdit aux femmes enceintes pour qu'ensuite, elles se voient inciter à réaliser un vaccin dont les propriétés mutagènes, cancérigènes et reprotoxiques²⁰ n'ont pas été étudiées. D'ailleurs, il n'est pas prévu qu'elles le soient puisque ces tests (appelés CMR) concernent habituellement les phases pré-cliniques et que ces phases ne peuvent plus être exigées une fois les phases cliniques débutées. C'est arrangeant.

Au nom des soignants vaccinés

Un autre argument fréquemment avancé. « Les chefs de service d'un hôpital d'outre-mer m'ont tous dit qu'ils allaient démissionner si on réintérait les soignants non-vaccinés »²¹.

Hannah Arendt expliquait, concernant les systèmes totalitaires que « Quoi que fasse [le chef...] il le fait de l'intérieur et non de l'extérieur ou du dessus ». Il s'agit d'exercer le pouvoir depuis la somme des observations et souhaits émis par le collectif en supprimant, dans le même temps, les divergences d'opinion. Finalement le Ministre de la Santé ne soutient pas une décision qui lui est propre. Ses idées sont conformes à celles de la masse. « La société, c'est moi ». C'est une masse unifiée dans laquelle il n'y aurait aucune divergence : « Et puis je peux vous assurer d'une chose, d'une seule chose. Je suis allé dans les hôpitaux cet été et que me

¹⁹ Déclaration du ministre de la santé dans l'hémicycle le 24 novembre 2022

²⁰ La reprotoxicité étudie la toxicité de toute substance susceptible de modifier la fertilité de l'homme ou de la femme ou d'altérer le développement de l'enfant in utero.

²¹ Déclaration du Ministre de la Santé François Braun le 24 novembre à l'assemblée nationale. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2022-2023/troisieme-seance-du-jeudi-24-novembre-2022>

disent les soignants ? Ils me disent que si nous réintégrons ces soignants non-vaccinés, c'est eux qui partent ! Donc vous voulez réintégrer 1000 infirmières pour en avoir 600 000 qui partent ? Est-ce que c'est ça la façon de régler nos problèmes de santé ? »²². Les soignants vaccinés constituent donc un bloc et sont tous du même avis. Si je ne doute pas que certains se sont vaccinés avec le sentiment du devoir accompli, comment affirmer qu'aucun d'entre eux ne se scandalisent d'avoir vu leur collègue suspendu ? Qu'aucun d'entre eux n'a eu le sentiment « de ne pas avoir le choix » ou ne s'est senti obligé de consentir, à contre-cœur, à cette vaccination pour pouvoir subvenir à ses besoins ou ceux de sa famille ? Les applaudissements du 20h étaient prémonitoires. Ils indiquaient déjà la place désormais dévolue aux soignants dans notre société : celle du sacrifié.

Au nom de la science (sic.) du scientisme

Si les sciences peuvent s'enorgueillir de leurs rapports à la vérité, et à travers elle, trouver leur valeur, n'oublions pas que culturellement leur constitution vient répondre à l'incertitude qui s'inscrit dans l'expérience vécue de chaque Homme. Face à la contingence de l'existence et à l'angoisse, l'homme a déployé diverses réponses dont la science (à côté de la religion) est l'une d'entre elles. A cet égard, sa capacité prédictive est parfois convoquée en tant que réponse. Mais lorsque la science sert la passion de la vérité, elle se nomme alors « scientisme ». La crise que nous traversons doit bien évidemment nous conduire à nous interroger sur les racines de cette foi dans le développement scientifique, mais surtout technique, comme source de critères décisionnels et comme puissances organisatrices de nos sociétés, c'est-à-dire de notre manière de vivre ensemble. Comme toute discipline, l'épidémiologie en santé publique ne saurait être unanime. Rappelons que le doute est l'un des fondements de la démarche scientifique. Le dissensus est donc d'abord nécessaire pour que dans un second temps un consensus puisse s'établir. Au sein de notre société, le dissensus concernant la vaccination n'a jamais pu émerger. Et de toute évidence, ce débat ne se tiendra pas au sein de l'assemblée nationale.

L'argument péremptoire « C'est scientifique ! » a été agité par plusieurs, telle une incantation et avec pour seul objectif de couper la parole. « Moi la vérité je parle » comme l'a un jour écrit Lacan²³. La vérité est d'abord parlante, mais quelle garantie offre la parole ? Aucune. La vérité ou le mensonge ne sont pas des qualités intrinsèques au langage. Nous ne savons pas, quand l'autre parle, s'il ment ou s'il dit la vérité. Mais celui ou celle qui s'exprime en public porte une responsabilité à laquelle il ne pourra pas se dérober. Sa parole n'est pas sans conséquence. Elle peut conduire, au sein d'une population, à des levées du refoulement. Ainsi, tel administrateur qui ne se prive plus d'insulter les soignants non vaccinés parce qu'un jour quelqu'un a déclaré : « Les non-vaccinés deviennent des menaces pour l'ensemble de la population » (propos tenus par le Professeur Didier Sicard le 21 décembre 2021 sur LCI²⁴).

Peut-être est-il nécessaire de rappeler que dans les sciences, il existe toujours des thèses contradictoires, concurrentes ; le savoir n'est donc pas univoque. Kant (1781²⁵, 1790²⁶) a souligné combien la réalité n'est jamais abordée de façon neutre et objective. Et l'idée que

²² Déclaration du Ministre de la Santé François Braun le 24 novembre à l'assemblée nationale. Minute 36 : <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2022-2023/troisieme-seance-du-jeudi-24-novembre-2022>

²³ Lacan, J. (1966). Le chose Freudienne - 1955. In J. Lacan (Ed.) *Les écrits* (pp.401-436). Paris: Seuil

²⁴ <https://www.tf1info.fr/sante/covid-19-avec-le-variant-omicron-les-non-vaccines-deviennent-des-menaces-selon-le-pr-didier-sicard-2205165.html>

²⁵ Kant, E. (2012) Critique de la raison pure. Paris : PUF. Première édition : 1781

²⁶ Kant, E. (2015) Critique de la faculté de juger. Paris : Gallimard. Première édition : 1790.

nous pourrions restituer sans déformation la réalité telle qu'elle serait n'est plus défendue par aucune épistémologie. Les « faits » sont indissociables des savoirs et des méthodologies qui les produisent. Rappelons qu'avec Popper (1935²⁷), une théorie n'est valable que si elle est réfutable. C'est donc bien la confrontation des points de vue et des méthodes qui rendent possible l'objectivation. Ce n'est qu'à cette condition que la science peut échapper au relativisme. C'est en intégrant l'impossibilité de l'impartialité dans la démarche scientifique qu'alors, nous pouvons tendre vers l'objectivité. L'Evidence-Based Medicine²⁸ (EBM) a toujours affirmé l'intérêt des études observationnelles. Les opposer stérilement aux essais contrôlés randomisés en double aveugle est soit une attitude profondément arrogante, soit un jugement naïf. Dans les deux cas ils ne peuvent conduire qu'à la ruine de la science.

Pour conclure

« Quel message ? Quel message de dire que la vaccination ne sert plus à rien ? Alors que nous voulons développer une politique de prévention. Quel message alors que dans cette assemblée nous avons voté pour augmenter la vaccination des enfants ? Quel message pour les vaccinations à venir ? »²⁹.

Nous sommes donc face à un gouvernement dans l'impossibilité de revenir sur ses propres paroles, dans l'impossibilité de questionner les décisions passées et dans une rigidité proprement ridicule. Pour toutes ces raisons, la France figure en 2023 parmi les derniers pays européens à ne pas avoir réintégré ses soignants non-vaccinés. Les politiques partisans menées à l'assemblée nationale par les différents groupes ne sont qu'une honte supplémentaire que notre pays doit porter au front. Et peu importe le nombre de soignants concernés. Qu'il s'agisse de 15 000, de 1 000 ou même d'un seul soignant suspendu, la honte restera comme une tache.

²⁷ Popper, K. (1973). La logique de la découverte scientifique. Paris : Payot. Première édition : Logik der Forschung, Vienne : Julius Springer.

²⁸ Médecine fondée sur les preuves

²⁹ Déclaration du Ministre de la Santé François Braun le 24 novembre à l'assemblée nationale.